Rédaction et Administration : à Martigny
Imprimerie Commerciale, J. Pillet
Téléph. No **52** Ch. post. IIc **52**

N° 3 4me année Le N° 10 ct. 4 pages

Mardi 12 janvier 1932

Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 600.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. **3.—**, 1 an fr. **6.—** (avec *Bulletin officiel*, 6 mois fr. 5.50, 1 an fr. 10.—) - **Annonces :** le millimètre, **Valais 6 ct., Suisse 8 ct.** (la ligne a 36 mm. de largeur) **Réclames :** le millimètre, **25 ct.** (la ligne a 74 mm.)
Etranger : Fr. **10.—** par an. Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal *Le Rhône*, à Martigny (Tél. 52)

Conférences!.. Conférences!..

On nous écrit :

Je ne sais plus quel journaliste proposé particulièrement à la politique étrangère s'écriait, ayant fait le tableau des conférences internationales tenues depuis 1918 :

« Les conférences finiront par nous coûter plus cher que la guerre ! »

Boutade sans doute ! Mais boutade fâcheuse, car c'est avec des mots de cette espèce, d'un esprit peut-être agréable, mais très facile, que l'on contribue à répandre dans l'opinion publique l'idée, contraire aux faits, de l'inutilité des efforts entrepris dans le monde pour l'organisation de la paix.

En effet, les peuples, entraînés par les déclarations faites au cours de la grande guerre, ont conçu des espoirs chimériques. Ils ont cru au miracle, au miracle sans douleur, au coup de baguette magique qui les aurait dispensés de tout effort, collectif ou individuel. Après la guerre, cette croyance au miracle tourna bien des têtes.

Et puis, vint la réalité. Comme c'était fatal, la cause de la paix ne progressa que lentement. Alors, parce qu'à peine née la Société des Nations ne réalisa pas en un clin d'œil l'œuvre immense à laquelle elle travaillait, certains lui retirèrent leur confiance.

C'est à la fois très injuste et très dangereux.

Très injuste, car le nombre et l'ampleur des problèmes qui se posent au puissant organisme de Genève sont énormes. Pour les résoudre, il ne s'agit pas de signer quelques bons petits accords bien simples et bien naïfs, comme l'imaginent quelques-uns. Il faut besogner avec une persévérance que rien ne lasse, non seulement en envisageant tous les côtés techniques des questions, mais en tenant compte d'une foule de préjugés anciens, d'intérêts légitimes et de mentalités qui ne sont plus à la mesure des besoins des temps présents.

Très dangereux, parce que cela revient à dire que les difficultés que rencontre la Société des Nations au début de son existence — elle n'en est qu'au début, en effet ; qu'est-ce que dix ans dans l'Histoire ? — doivent décourager tous ceux qui du fond de leur cœur et du fond de leur raison souhaitent ardemment qu'on organise, dans le monde, la paix.

Les esprits mesurés, qui se tiennent également éloignés du lyrisme vertigineux et du débinage démolisseur, ne s'effraient pas de l'immensité de la tâche.

Organiser la paix ? Une génération, sans doute, n'y suffira pas. Ce sera l'œuvre de la nôtre et de celles qui lui succéderont ; une œuvre indispensable, à poursuivre en dépit de tout.

Et la Société des Nations représente pour notre monde civilisé un des meilleurs motifs d'espérer. Elle a déjà travaillé à aplanir bien des conflits, à rapprocher des peuples que de terribles et récents souvenirs séparaient, elle a étudié avec fruit une foule de problèmes essentiels. Elle n'a pas réalisé de miracles, bien sûr ! Mais elle continue sa tâche avec l'appui de tous ceux qui veulent que les conflits entre les nations ne soient plus résolus par les armes. La guerre, d'ailleurs, ne résoud rien.

L'Association suisse pour la Société des Nations, qui groupe actuellement plus de 7000 membres répartis en 32 sections, s'efforce de contribuer chez nous à éclairer l'opinion sur toutes les questions qui se posent à propos de l'organisation de la paix. (Secrétariat général : Prof. E. Bovet, 16, Chemin du Languedoc, Lausanne.)

Bientôt, après la conférence des réparations de Lausanne, se tiendra à Genève la fameuse conférence du désarmement, dont l'importance est primordiale pour la cause de la paix.

On n'est pas toujours très bien informé, chez nous, sur la portée de cette conférence, sur les buts qu'on tâchera d'atteindre, sur le sens même du mot « désarmement ».

Et nous nous permettrons d'y revenir aussi clairement et aussi brièvement que possible.

R. L.

La grande Zurich

Le Conseil de ville de Zurich vient de soumettre, par discussion, aux différents conseils communaux de la banlieue zurichoise, un avant-projet de règlement communal. Aux termes de cet avant-projet, le nombre des arrondissements serait porté de 3 à 11. Le conseil communal (autorité législative) compterait à nouveau 125 membres. Les arrondissements actuels de la ville, en tant qu'ils ne subissent pas de modifications essentielles, auraient par contre chacun deux représentants de moins que jusqu'à présent. Le nombre des instituteurs se monte de 593 à 711. Cinq circonscriptions scolaires seraient envisagées pour la « grande Zurich ».

En votation populaire devraient obligatoirement passer toutes les décisions du Conseil communal provoquant annuellement une dépense de plus de 50,000 francs ou une dépense unique de plus d'un million. 2000 signatures ou celles d'un tiers au minimum des membres du Conseil communal seraient nécessaires pour qu'une décision des autorités fasse l'objet d'une votation populaire, si elle ne doit pas être obligatoirement soumise au peuple. Les achats, ventes ou échanges de propriétés, terrains, ne seront soumis au Conseil communal que lorsqu'il s'agit d'une somme de 200,000 francs au minimum.

Le Conseil de ville (autorité exécutive) se verrait composé comme par le passé de 9 membres. Les chefs de département porteraient le nom de directeur. Le bureau des contributions, qui, aujourd'hui, constitue un organisme indépendant, serait rattaché à la direction des finances. Les travaux publics seraient divisés en deux départements et la direction des services industriels serait maintenue comme par le passé.

La guerre et la paix

Nous approchons à grands pas de la conférence du désarmement ; le lieu et la date en sont définitivement fixés et les représentants de certains pays sont déjà en route pour Genève.

Que fera cette réunion de diplomates et d'experts ? C'est la question angoissante que l'on se pose ; mais on ne réussit pas à percer le mystère ; il subsiste dans toute son intégrité. Le sphinx garde son énigme. Tous les espoirs sont permis et toutes les craintes autorisées.

Le passé ne présage rien de bon pour l'avenir. Les nations ont leur confiance ébranlée, les rivalités entre les peuples se font de plus en plus aiguës, les nerfs sont plus tendus que jamais. Et si les pays avaient des capacités financières plus solides, nous serions certainement à la veille de la guerre, tout en préparant la conférence du désarmement.

Mais, voilà ! c'est le nerf qui manque, et alors on hésite, on craint de se risquer dans la grande aventure. On craint, malgré l'armée qui se tient l'arme au pied, superbement équipée, prête à bondir en avant, car on se demande avec anxiété si l'on a les possibilités d'alimenter les troupes, de les maintenir sur pied de guerre pendant le temps voulu ; car, quand les ressources du pays seront épuisées, il faudra se tourner vers l'étranger pour solliciter des armes, des vivres, l'équipement en un mot. Sans argent, obtiendra-t-on les produits indispensables pour la continuation de l'œuvre destructrice ? C'est fort douteux. On ne livre pas volontiers à un insolvable.

Or, les pays qui entreprendront une nouvelle guerre, vainqueurs aussi bien que vaincus, seront incontestablement voués à la faillite et leurs fournisseurs risquent fort d'être payés en monnaie de singe. La dernière guerre nous a déjà fait toucher du doigt les dangers d'une telle situation ; d'ailleurs, la conférence de Lausanne au sujet des réparations n'est-elle pas une conséquence de cette faillite ?

Mais revenons à la conférence du désarmement et voyons si avec l'état d'esprit qui règne en ce moment, avec la méfiance générale et l'insécurité on peut désarmer sans danger pour les pays.

Sans aucun doute.

Les armées actuelles sont trop lourdes, et une grande partie de leurs armes et de leurs effectifs, parfaitement inutiles, pourraient être supprimés sans nuire à la défense du pays ; cela permettrait par contre de réaliser un certain nombre de millions d'économies.

Comment cela ?

De l'aveu de tous les savants, et de militaires avertis, l'art de la guerre sera complètement révolutionné. Celle-ci aura d'abord de caractère particulier qu'elle deviendra générale, atteignant directement toute la population du pays. On ne verra donc plus, comme autrefois, des militaires s'affrontant face à face dans un combat loyal. Non. Des soldats passeront comme des fantômes au-dessus d'un pays, puis disparaîtront laissant pour toute trace de leur passage la désolation et la mort.

Deux armes, jeunes toutes les deux, mais ayant déjà fait leur preuve durant la dernière catastrophe, joueront le grand rôle, presque l'unique dans la prochaine guerre. C'est l'aviation et la chimie, la première au service de la seconde. Dans leurs raids, les aviateurs emporteront des bombes, ils les jetteront sur les villes, sur les places fortes, sur les gares, incendiant et détruisant tout, désorganisant les services publics, affolant la population et l'anéantissant par des gaz d'une nocivité inouïe. Puis des germes de maladies, cultivés en grand dans les laboratoires, compléteront cette œuvre de mort. La victoire, une victoire hideuse sans doute, restera à la nation qui saura le plus rapidement s'organiser, à celle qui sera prête la première. Car une telle guerre n'est pas l'affaire d'une année ou deux, mais de quelques jours, de quelques semaines tout au plus.

Il ne faudrait pas croire que l'humanité est trop civilisée pour faire état de semblables moyens. La dernière guerre ne nous permet plus aucune illusion à ce sujet.

Si de telles conjectures se réalisaient, et tout nous porte à croire que l'évolution de la guerre se fera dans ce sens, à quoi serviraient la plupart des armes modernes ? A rien, absolument à rien, et les représentants des nations réunis à Genève pourraient fort bien en décréter une formidable réduction sans aucun préjudice pour la sûreté de l'Etat. A part les avions et les gaz destructeurs, dont il faudrait intensifier davantage encore la fabrication, puisqu'on ne veut pas se décider à mettre la guerre hors la loi, tout le reste est inutile, considéré sur le plan international.

Supposons en effet que la guerre éclate et que les armées — infanterie, artillerie, cavalerie — volent à la frontière. Une armée aérienne ennemie arrive en sens inverse ; elle s'élève assez haut pour devenir invisible et par conséquent hors d'atteinte : grâce à un dispositif spécial, le bruit des moteurs est si bien atténué qu'on ne le perçoit pas de la terre. Cette escadrille risque sans doute d'être aperçue par quelque avion de garde, mais avant que la flottille ennemie soit réunie pour lui donner la chasse, elle aura fait son œuvre : elle se sera abattue tout entière en un clin d'œil à quelque cent mètres au-dessus d'une place forte, d'une ville rayée dès cet instant de la carte ; puis elle disparaîtra avant qu'on ait eu le temps de l'inquiéter, pour continuer ailleurs son œuvre de mort.

Et l'armée de terre, qui s'en est allée aux frontières, risquerait ainsi d'avoir ses réserves détruites, son ravitaillement coupé. A quoi se bornent ses moyens d'action dans de telles conditions ?

Et ce ne sont pas là des théories d'illusionnés, des rêveries à la Jules Verne, mais bien des réalités qui s'amassent sur nos têtes et qui menacent de nous écraser si les nations ne renoncent pas à leurs folies.

La prochaine guerre sera incontestablement la plus sournoise, la plus inhumaine, la plus monstrueuse qu'on n'ait jamais vue, car ce sera une guerre chimique qui n'épargnera personne.

Et c'est une des raisons pour lesquelles on regardera à deux fois avant de la déclancher ; et cette raison nous laisse quelque espoir et même beaucoup d'espoir dans la paix, malgré tous les nuages qui paraissent obscurcir le ciel.

C. L...n.

Un film amusant fait pleurer une mère...

Les drames muets et ignorés ne sont pas toujours les moins pathétiques.

On passe actuellement, dans un certain nombre de cinémas parisiens, le dernier film sonore tourné par Janie Marèze, la charmante petite actrice qui mourut tragiquement, cet été, dans un banal accident d'auto.

Tous les jours, à la même heure, très tôt dans l'après-midi, le directeur d'une grande salle des boulevards voit arriver au contrôle une dame en deuil déjà âgée. Il la conduit lui-même vers une loge qu'elle occupe seule et qu'elle ne quitte que tard dans la soirée, après avoir assisté à trois ou quatre projections successives du film.

Et les spectateurs qui s'esclaffent aux joyeuses péripéties du film et que ravissent l'entrain et la gaîté de la principale interprète, ne supçonnent pas que, dans un coin de la salle, une mère avale ses larmes et refoule ses sanglots en revoyant sur l'écran la fille qu'elle adorait et en entendant encore, par la magie du « parlant », la voix chère qui s'est tue pour toujours.

Les chamois prospèrent à Glaris

On annonce de Glaris que, dans la réserve des Graue Hörner, près de la frontière saint-galloise, où la chasse est interdite depuis plusieurs années, les chamois se sont multipliés d'une façon fort réjouissante. Il n'est pas rare d'apercevoir des troupeaux de chamois comptant plus d'une cinquantaine de têtes. On estime que l'effectif total est de plus de mille bêtes.

Un sérum contre l'appendicite ?

Si l'on en croit le professeur Hilgermann, directeur de l'Office d'Hygiène de Lansberg, l'appendicite pourrait être guérie, à l'avenir, sans avoir recours à une intervention chirurgicale. Partant de ce principe que ce n'est pas un bacille particulier, mais des bacilles de nature différente qui occasionneraient la maladie, le professeur aurait établi que, s'il n'a pas été possible de trouver, jusqu'à présent, un sérum unique contre l'appendicite, on peut, dès maintenant, guérir cette maladie en injectant au malade un sérum approprié à la nature du bacille provoquant l'infection.

Pour faire adopter son invention

On annonce de Berlin qu'au cours de l'instruction du procès de Matuska, auteur de plusieurs attentats ferroviaires et que certains considèrent comme le plus grand criminel de tous les temps, il a été établi que le Hongrois, peu avant de commettre ses trois forfaits, avait offert au ministère des communications du Reich une invention qui, selon lui, devait rendre impossible tout accident de chemin de fer. Il exigeait, pour cette invention, une forte somme. Un des amis de Matuska a déclaré que celui-ci avait provoqué les catastrophes d'Anbach, Juterborg et Bia Torbagy dans le seul but de prouver l'utilité de son invention et afin d'exercer une pression sur le ministère auquel il l'avait proposée.

La victime

Un homme de haute taille et aux larges épaules se présente, les vêtiments quelque peu en désordre, à un commissariat de police de Londres et déclare :

— Je viens d'être attaqué par cinq individus en sortant d'une réunion électorale.

— Où donc ? demande le secrétaire.

— Tout près d'ici.

— Connaissez-vous vos agresseurs ?

— Non, dit l'autre, mais si vous voulez les voir, ils sont dehors, knock-out. Je les ai apportés.

Un express arrache la main d'un soldat et le vent l'emporte dans un autre vagon

Un canonnier du 40e d'artillerie, Arrecgrès, demeurant 24, rue Saint-Joseph, à Bordeaux, regagnait par le train sa ville de garnison, lorsque, près de la Ferté-sous-Jouarre, ayant passé le bras droit par la portière, il eut la main entièrement coupée par un express arrivant en sens inverse. Par suite du déplacement d'air cette main fut rejetée dans un autre compartiment du train occupé par le soldat.

La sonnette d'alarme ayant été actionnée, le convoi stoppa et un médecin, après avoir donné les premiers soins au blessé, le fit transporter à l'hôpital de la Ferté-sous-Jouarre, d'où on le transporta à Château-Thierry.

A l'arrivée du train en gare de Châlons-sur-Marne, le vagon taché de sang où s'était abattue la main mutilée fut dételé afin de permettre à la gendarmerie de procéder aux constations d'usage.

Créera-t-on une ligne aérienne transatlantique ?

Certaines informations de source américaine laissent entendre que la création d'une ligne aérienne transatlantique serait imminente. De grandes compagnies françaises et anglaises sont en train de négocier avec les autorités américaines pour l'établissement de ce service. On croit que la base des appareils américains serait, sans doute, Atlantic-City.

La Grande-Bretagne entreprend d'ores et déjà la construction d'un hydravion de 35 tonnes, capable de couvrir normalement 4000 kilomètres sans se poser.

On envisage également la construction d'appareils de 60 tonnes, capables de transporter une centaine de passagers à la vitesse de 195 kilomètres à l'heure.

Une première tentative serait effectuée dès le printemps prochain, par l'aviateur australien Mollisson, le colonel Fitzmaurice et le capitaine Saul, navigateur de Kingsford Smith.

Livres en or

On aurait retrouvé une rare et belle collection de livres ayant appartenu à Napoléon et à Marie-Louise. Il y a, notamment, dans cet ensemble, un ouvrage que l'on peut, sans hésiter, qualifier de « livre de luxe » et dont la description fera pâlir d'envie maints bibliophiles.

Napoléon et sa seconde femme avaient, paraît-il, une prédilection pour les ouvrages d'histoire naturelle. Or, on trouve dans le lot précité une rareté d'un prix exceptionnel : ce sont les deux volumes in-folio, entièrement imprimés en or, des « Oiseaux dorés » d'Audebert et Viellot, en huit volumes reliés en maroquin doré, enrichis de 500 aquarelles de plantes et d'animaux, exécutés par Nicolas Robert.

Escher-Wyss

L'assemblée des obligataires de la Fabrique de machines Escher, Wyss et Cie, S. A., à Zurich, à laquelle étaient représentés 6 ¼ millions de francs d'obligations sur 9,6 millions en circulation, a, par 5,8 millions de francs contre 100,000 francs du capital représenté, approuvé le contrat de bail envisagé pour la continuation de l'exploitation par une nouvelle société. L'approbation de 7,267,000 fr. de capital-actions est nécessaire pour l'acceptation définitive. L'approbation pour le solde manquant aura lieu ultérieurement. Le contrat de bail, qui porte sur une durée de cinq ans, prévoit pour les obligations un intérêt de 2 % pour les deux premières années et de 2 ½ % pour les trois autres.

Entre nègres

Deux nègres se vantaient l'un d'avoir une vue perçante, à laquelle rien ne pouvait échapper, et l'autre de posséder une ouïe percevant les moindres bruits.

— Peux-tu voir cette mouche au bout de ce clocher d'église ? demanda le premier.

— Non, répondit le second, mais j'entends distinctement le bruit que font les ardoises sur lesquelles elle marche !

LES SPORTS

FOOTBALL

Le bilan de l'invasion autrichienne

On peut dire sans exagération que la tournée des footballeurs professionnels autrichiens à travers la Suisse fut une véritable expédition de vedettes. Qu'on en juge.

Admira, *actuellement en tête du championnat autrichien devant W. A. C. et First Vienna, débuta brillamment en face des Stelliens carougeois en les battant par quatre buts à zéro. Le lendemain, devant plus de 2500 spectateurs, il infligea une défaite de dix à un à Cantonal. De là, il se rendit à Lausanne où les attendaient les sportifs du Lausanne-Sport. Quoique ce dernier disposât d'une excellente formation, on ne se faisait aucune illusion quant au résultat certain du match. Mais on tenait à se défendre honorablement, de même que l'on était impatient de voir à l'œuvre ces virtuoses du ballon que sont les joueurs de la première équipe autrichienne.*

*De l'avis de tous, la rencontre fut de toute beauté. Si, en cette occasion, le score consacra la supériorité évidente d'*Admira, *il n'en resta pas moins flatteur pour les courageux Lausannois, puisque ce n'est que par deux à zéro que le premier eut raison des locaux.*

C'est égal, gagner un match contre des amateurs par deux buts seulement, ne constituait pas, à vrai dire, un exploit bien sensationnel pour une équipe de professionnels. Les Autrichiens s'en rendirent très bien compte et s'appliquèrent sur-le-champ à prouver que leur réputation n'était point surfaite en inscrivant dans les annales des Young Boys une « pile » de dix à deux. Les Bernois en eurent pour leur argent.

Une autre vedette, Florisdorf Vienne, *opéra en premier au Letzigrund contre Zurich en présence de 1500 spectateurs. Sans s'employer à fond les Viennois l'emportèrent par trois buts à zéro. Peu après, Aarau subissait le même sort.*

Par contre, un exploit qui ne sera pas oublié de sitôt, c'est la victoire de Servette sur le Rapid *de Vienne. Exploit d'autant plus remarquable que les Autrichiens ne comptaient pas moins de quatre internationaux dans leurs rangs. Un tel échec, pour une équipe de la trempe du* Rapid, *ne pouvait prendre figure de désastre. Au contraire, les Autrichiens fêtèrent même la victoire genevoise avec un entrain endiablé. Puis, ils bouclèrent leurs valises et prirent tranquillement la route pour le Tessin.*

Le lendemain, on pouvait lire sur les journaux que le Rapid *s'était livré à une exhibition sensationnelle à Locarno. Devant plus de 2000 spectateurs émerveillés, il avait infligé aux Tessinois une défaite de huit à un. On ne saurait se rappeler avec plus d'élégance à l'attention du public.*

A la lecture d'un fait sportif aussi impressionnant, Nordstern et Bâle n'hésitèrent pas. Afin de dresser, devant le Rapid, *un obstacle plus difficile à traverser, ils combinèrent une sélection des meilleures unités de leurs teams respectifs. Un duel sans merci devait s'ensuivre. Mais, après quelques minutes de jeu, on se rendit compte qu'il subsistait encore un lourd handicap de science entre les deux formations, et la sélection bâloise dut s'incliner, nettement battue par cinq buts à zéro.*

En présence de tels rivaux il n'y avait décidément rien à faire.

Toutefois, Lausanne-Sport, qui avait déjà tâté du Viennois contre Admira *et qui, on s'en souvient, s'était fort bien comporté, se risqua encore à subir l'épreuve du* Rapid. *Une foule d'environ 4000 personnes s'entassèrent à la Pontaise afin d'admirer les prodiges des Luef, Schramseis, Smistik, Kirbes, Bugala, etc.*

Malheureusement, les Viennois ne se comportèrent pas aussi brillamment qu'au cours de leurs précédentes rencontres. Un peu fatigués, et probablement surpris par une opposition qu'ils n'attendaient pas, ils se laissèrent aller à pratiquer un jeu dépourvu de style. En revanche, les Lausannois jouèrent un de leurs meilleurs matches. Nullement impressionnés par la valeur et la réputation de leurs adversaires, ils étonnèrent leurs admirateurs en opposant, au champion autrichien, une magnifique résistance qui leur valut le score nul trois à trois.

Pour les amateurs de statistiques, ajoutons qu'entre temps, Grasshoppers se faisait battre par Austria Vienne.

Ainsi se justifie la grande vogue dont jouit le football autrichien en terre helvétique. A nos performances encore trop individuelles, les Autrichiens opposent un ensemble parfaitement lié et un jeu dont l'incomparable valeur technique explique tous les succès.

Ch. A.

Extra-lucide

— Vous n'êtes pas marié...
— Comment le voyez-vous ?
— J'ai entendu de l'argent tinter dans votre poche.

LE SKI

Le 25me anniversaire du Ski-Club de Martigny

Le premier ski-club qui ait été fondé dans notre canton a fêté samedi et dimanche, à Champex, ses vingt-cinq ans d'activité. Chaque lustre, dès 1907, une petite fête avait déjà réuni les membres de la Société. La première fois, en décembre 1912, à l'Hôtel des Alpes, à Orsières ; la deuxième à Martigny ; la troisième à Champex, et la quatrième réunion à l'Hôtel de la Fouly.

Pour ce premier quart de siècle, le Comité du Ski-Club avait organisé la fête avec plus de solennité. Le mauvais temps de la dernière semaine faillit bien tout compromettre. En effet, la pluie avait nettoyé la petite couche de neige qui recouvrait le sol et l'on envisageait déjà la suppression d'une partie du programme, ce qui aurait été fort regrettable, car la participation en aurait certainement souffert. Heureusement, le ciel eut pitié des skieurs et skieuses, et contribua au succès de la fête en laissant tomber au dernier moment suffisamment de neige pour contenter les clubistes.

La soirée de samedi

A Martigny, le temps est doux ; on annonce de mauvais chemins, et tout cela ne fait pas présager une bien brillante réussite. Partis samedi à 17 h. 30 sur l'un des cars de Martigny-Excursions, nous arrivons au tunnel de Sembrancher le long d'une route ressemblant parfois à un étang de patinage. Après ce village, les conditions s'améliorent. M. Adrien Melega, le joyeux garçon, nous débite ses plus belles chansons. Sans nous en apercevoir, nous sommes bientôt à Champex, car nous traversons une belle forêt de sapins chargés de neige. Cette vision nous enchante après la boue que nous venions de quitter dans la plaine.

Champex nous reçoit sous une superbe parure blanche. On se met bientôt à table dans l'accueillante salle de l'Hôtel Bellevue, de M. Emile Crettex, et l'appétit est à la hauteur de l'excellent souper préparé par Mme Crettex, auquel 40 convives, dont 15 dames et demoiselles, firent le plus grand honneur.

La première faim passée, M. Henri Charles, président du Ski-Club, prit la parole pour remercier l'assistance d'être venue si nombreuse prendre part à cette fête, étape importante de notre Société. Il salua particulièrement les deux fondateurs du Ski-Club, présents, soit MM. Georges Couchepin et Jules Pillet. On reçut quelques nouveaux membres, ce qui porte l'effectif du Ski-Club à 136. A la fondation de la Société, on ne comptait que 16 membres.

La soirée familière commença immédiatement après cette courte séance administrative. De fort originales productions, de la musique et des chants agrémentèrent cette partie du programme. Une soirée dansante était prévue dans la nouvelle salle du Bellevue. L'ouverture du bal fut précédée d'un cortège aux flambeaux formé de quelques... lampions dont l'éclairage fut jugé... très suffisant. Après ce bain d'air frais, la danse commença et l'animation ne fit que grandir à mesure que la soirée s'avançait. Il fallut néanmoins songer au repos. Un ciel serein et 10 degrés en dessous de zéro annonçaient un beau dimanche.

La journée de dimanche

A peine avions-nous déjeuné, que nous voyons arriver un car avec 23 skieurs. Une partie des clubistes assistent à la messe dans la petite chapelle entre l'Hôtel des Alpes et l'Hôtel du Lac, tandis que d'autres s'élancent déjà sur les pentes au nord de Champex. Peu après, tout le monde est présent. Chacun se livre avec joie au plus beau des sports.

L'hiver ayant été jusqu'ici assez avare pour les skieurs, on profite de la belle journée et de l'excellente neige pour accomplir des sauts, télémarcks, christianias, descentes en stemm, sauts tournants, et j'en passe, sans oublier des démonstrations de la méthode Bilgeri par M. Louis Spagnoli, un des animateurs du Ski-Club. Toutes ces prouesses étaient naturellement accompagnées de nombreuses chutes, à la grande joie des skieurs qui n'étaient pas encore entrés en contact direct avec le doux duvet.

Bientôt ce fut le concours pour dames et ensuite pour messieurs. Ces derniers devaient exécuter une descente plus difficile.

Voici les résultats de ce concours, où les dames et demoiselles spécialement firent de gracieux plongeons et d'élégantes culbutes pour le plus grand plaisir de la galerie.

COURSE POUR DAMES

1.	de Kalbermatten Juliette	39" 5
2.	Michellod Mika	44"
3.	Simonetta Gaby	51"
4.	Michellod Suzanne	1'
5.	Couchepin Madeleine	1' 07"
6.	Hänni Marguerite	1' 12"
7.	Rossa Carmelita	1' 17"
	Spagnoli Andrée	1' 17"
9.	Sauthier Jeanne	1' 35"
10.	Couchepin Simone	1' 59"

COURSE POUR MESSIEURS

1.	Haldiman	27" 5
2.	Pellaud	28"
3.	de Kalbermatten	28" 5
4.	Darbellay Oscar	29"
	Simonetta Albano	29"
6.	Weiss	29" 5
7.	Pillet Georges	31"
8.	Gay-Crosier Fern.	32" 5
9.	Stalder Willy	33"
10.	Spagnoli Louis	34"
11.	Zarri	35"
12.	Morand Albert	39"
13.	Darbellay Pierre	40"
14.	Martinetti	41"
15.	Charles Henri	42" 5
	Desfayes André	42" 5
17.	Gualino	52"
18.	Arlettaz J.	1' 07"

Après s'être bien démené et avoir battu l'emplacement des courses dans tous les sens, chacun se rendit au Grand Hôtel Emile Crettex où la commune d'Orsières offrait le vin d'honneur. 87 convives s'attablaient ensuite pour le banquet au Grand Hôtel des Alpes, de M. Jules Meilland, et le menu plantureux et soigné fut d'autant plus apprécié que les exercices de la matinée avaient donné à tous un appétit de sportmen.

M. Albano Simonetta donna lecture d'un télégramme de M. Jean Coquoz, président de la section Monte-Rosa, empêché de monter en auto par suite du verglas près du tunnel de la Monnaie, et de diverses lettres d'excuses.

M. Henri Charles rappelle les noms des membres fondateurs du Club nommés membres honoraires il y a cinq ans, soit MM. Georges Couchepin, président d'honneur, Jules Pillet, Hermann Strom, Joseph Tissières. Sont nommés de nouveaux membres honoraires : MM. Henri Leuzinger, à Sion, Henri Darbellay, Alfred Montfort, René Morand, Jules Meilland, Edmond Simonetta, ayant tous vingt ans d'activité dans la Société. Les membres fondateurs et honoraires reçoivent un joli souvenir sous forme d'une médaille gravée de la maison Huguenin.

On entend M. Georges Couchepin, qui retrace avec émotion l'histoire du Ski-Club pendant ce quart de siècle. Il rappelle qu'aux débuts, les skieurs étaient munis d'un seul long bâton, un vrai « palantson ». Le premier insigne du Ski-Club en fait foi du reste. C'était l'époque héroïque. Ayant loué un chalet à la Neuvaz, près de la Fouly, on s'y rendait le samedi soir après 4 heures de marche depuis Orsières. On trouvait cela tout naturel. Lorsqu'on ne pouvait pas prendre le train de 17 h., on partait quelquefois à 20 h. et on arrivait à la Neuvaz vers les 2 heures du matin. M. Couchepin rappela aussi la première jeune fille qui fit partie du Ski-Club, Mlle Marguerite Rausis, décédée. Pendant plusieurs années, elle fut seule à représenter l'élément féminin dans la Société. On voit que les mœurs ont changé depuis cette époque. Actuellement, il y a peut-être autant de jeunes filles que d'hommes pour pratiquer ce sport si sain. Ce fut en ce temps-là aussi que des membres du Ski-Club firent la première ascension du Dolent l'hiver, du Vélan, etc. Le club de Martigny eut le mérite d'être l'initiateur des ski-clubs de l'Entremont et de la région bas-valaisanne. Il organisa des concours à Ferret qui obtinrent beaucoup de succès. Nous ne pouvons pas refaire entièrement cet historique, mais on peut voir par les quelques détails ci-haut que notre Ski-Club eut une vie très active, jusqu'à la guerre. Sous l'impulsion de nouveaux éléments, il est en ce moment en pleine activité.

M. Couchepin remet pour terminer une channe à la Société pour l'attribuer comme challenge. Si un membre réussit à le gagner, notre président d'honneur renouvellera sa charmante attention. Ce fut ensuite M. Pellouchoud, curé de Sembrancher, ancien prieur au Grand St-Bernard, qui adressa quelques paroles de remerciements, car il fut aussi nommé membre honoraire en témoignage de reconnaissance du Ski-Club pour son hospitalité lorsque ses membres se rendaient là-haut.

M. Joseph Emonet, président du groupe de Martigny du Club Alpin, prononça un excellent discours, rappelant les liens d'amitié qui ont toujours existé entre ces deux groupements d'amis de la montagne.

Une belle channe fut ensuite offerte par le Groupe du Club Alpin. M. Jules Couchepin remercia au nom des présidents et délégués invités.

C'est bientôt la fin d'une belle journée. On assiste à une démonstration de moto-skijöring, on chausse ses skis et on se dirige sur Orsières en suivant la route. La descente, très agréable, est à recommander. Le peu de neige obligea malheureusement à quitter les skis près de Prassurny. On prit un chemin de traverse verglacé pour aboutir à la gare d'Orsières où les cars nous ramenèrent à Martigny.

Nous ne pouvons terminer cette brève relation sans remercier chaleureusement la maison Métral, dont les excellents chauffeurs nous conduisirent au but sans accident malgré une très mauvaise route, souvent en verglas (entre Bovernier et Sembrancher). Un merci au président du Ski-Club de Martigny, M. Henri Charles, et à son comité pour le soin apporté à l'organisation de cette fête de famille, où la gaieté et une franche cordialité régnèrent jusqu'à à la fin. Un merci spécial à M. Jules Meilland, président du Ski-Club de Champex, et à tous ceux et celle qui furent ses auxiliaires, pour leur réception simple mais chaleureuse comme toujours, et pour les heures délicieuses et trop brèves passées là-haut en plein paysage d'hiver contrastant avec le triste décor de deuil qui est en ce moment le lot des casaniers de la plaine.

J. P.

Montana-Vermala

CONCOURS DE SAUT

Après avoir été renvoyé deux fois, ensuite du manque de neige et du mauvais temps, le premier concours de saut de la saison a eu lieu dimanche à Vermala.

On n'a pas eu l'occasion d'enregistrer les beaux sauts de l'hiver dernier, car un vent violent et désagréable contrariait les sauts et déportait les sauteurs jusqu'à plus d'un mètre. Malgré le vent, malgré le froid, une foule enthousiaste assistait à cette manifestation, passionnante comme toujours.

Le plus long saut hors concours fut de 47 m. par Buhler, Ste-Croix, tombé, tandis que Paillard (Ste-Croix également) faisait 41 m. debout.

Voici les résultats :

Seniors

1.	Paillard Robert, Ste-Croix	268,75 points
2.	Schopfer Frédéric, Sion	219,25 »
3.	Buhler Emile, Ste-Croix	162 »
4.	Besse René, Martigny	118 »
5.	Schopfer Robert, Sion	84 »
6.	Bonvin Jean, Crans	58 »

Gagnant du Challenge Inauguration de la Société de Développemnt : Paillard Robert, Ste-Croix.

Juniors

1.	Lehner Albert, Montana	281,75 points
2.	Lehner Michel, Montana	220,50 »
3.	Devaux Pierre, Château-d'Oex	153 »
4.	Rey François, Montana	50 »

Gagnant du Challenge Wiesel : Lehner Albert, Montana.

VALAIS

Gaz et électricité

Ensuite de notre article « Paradoxes sur Paradoxes », la Direction des Services Industriels de Sierre nous fait savoir que les Services électriques de cette localité ont été à la tête du mouvement pour l'introduction de la cuisine électrique en Valais.

En 1917 il y avait à Sierre 112 cuisines électriques et 50 boilers. En ce moment ce nombre a triplé et Sierre posséderait le plus de cuisines électriques de toutes les localités du canton. D'autre part, M. Brauer nous informe que la controverse engagée avec Sion ne vise pas le principe de concurrence entre les deux moyens de chaffage, mais qu'elle porte uniquement sur le prix de revient de la cuisine au gaz ou à l'électricité. Enfin le Directeur des S. I. de Sierre estime que la concurrence des deux services, du gaz et de l'électricité, ne pourra que servir les intérêts des abonnés et stimuler l'activité des entreprises respectives.

Nos lecteurs voudront bien compléter ou modifier notre dernier article dans le sens de ces explications.

Les Valaisans qui se distinguent

Le Département fédéral des postes et chemins de fer vient d'appeler M. César Frachebourg, de Martigny, fils de M. Lucien Frachebourg, facteur retraité, au poste important de secrétaire à la section de téléphonie de la Direction générale des postes, télégraphes et téléphones à Berne. Il est entré en fonctions dès le 1er janvier 1932.

M. Frachebourg est un fonctionnaire très qualifié. Il doit son avancement à ses seuls mérites. Il s'occupait jusqu'ici surtout des relations téléphoniques avec l'étranger. Cette tâche, parfois fort délicate, il l'a toujours remplie avec beaucoup de doigté et à la plus grande satisfaction de ses supérieurs.

M. Frachebourg a acquis dans sa branche de vastes connaissances théoriques et pratiques en suivant avec fruit pendant quelque temps des cours spéciaux à l'Ecole supérieure des P. T. T. à Paris.

Relations téléphoniques avec le Brésil

Des conversations téléphoniques peuvent être échangées entre les abonnés suisses et ceux de Rio de Janeiro. Elles coûtent 153 francs par unité de 3 minutes, chaque minute en sus payant le tiers de ce montant.

Les vieux serviteurs

A la clinique St-Amé, à St-Maurice, est décédé un vieillard de 82 ans, Hercule Bruchez, de Versegères (Bagnes), qui pendant près de 60 ans fut domestique à l'Abbaye.

SIERRE

Conférence René Leyvraz

On nous écrit :

Dimanche soir, dans la grande salle du Foyer, M. René Leyvraz, rédacteur du « Courrier de Genève », a donné une conférence fort intéressante sur le « Régime corporatif ».

Un public fort nombreux attiré aussi bien par la personnalité du conférencier que par le sujet traité est venu applaudir l'ancien rédacteur du « Droit du Peuple » converti au catholicisme et aux idées chrétiennes sociales.

Présenté en termes fort aimables par M. l'avocat Perraudin, président de la Société de jeunesse catholique, M. Leyvraz a montré dans son introduction que le « Régime corporatif » a été créé pour lutter contre le socialisme et contre le libéralisme économique.

Ce dernier système économique a exploité durant le siècle dernier d'une façon épouvantable la classe ouvrière qu'aucune législation sociale ne protégeait. C'est alors que se formèrent des organisations secrètes pour lutter contre cette tyrannie patronale. De là naquit le socialisme qui engagea bientôt ouvertement la lutte des classes et s'inspira des principes de Karl Marx.

Au contraire de ce système, la corporation veut l'entente entre le patron et l'ouvrier, car les deux sont intéressés à la bonne marche de l'entreprise. C'est pour cela que la corporation doit grouper les trois syndicats : des ouvriers, des techniciens et des patrons. Les corporations des différents métiers doivent être fédérées d'abord dans la commune, puis dans le canton et enfin dans la Confédération où sera créée une Chambre syndicale représentant les intérêts de tous les métiers.

La transformation du régime actuel en ce système nouveau ne peut pas se faire du jour au lendemain, c'est un travail de longue haleine qui se réalisera par étapes, améliorant ainsi petit à petit les conditions économiques de notre société qu'inspirera l'idéal chrétien.

M. Leyvraz a présenté un exposé clair et substantiel.

Chamoson

Cave coopérative

On nous écrit :

Dans un compte rendu d'une assemblée de vignerons tenue dernièrement à Chamoson, un correspondant du « Rhône » émit l'idée d'une cave coopérative dans notre localité. Quoique venue un peu tard, cette idée, développée en quelques lignes, n'en a pas moins été des mieux accueillie par l'ensemble des intéressés, y compris même les modestes marchands de vins puisqu'il y en a également.

En principe, une cave coopérative des vins devrait même exister dans chaque localité du vignoble, mais ce serait là trop demander. Mais puisque le Décret du Grand Conseil du 15 janvier 1930 porte dans ses conditions que toute construction destinée à ce but doit être placée à proximité d'une gare, il va de soi que Chamoson, avec son excellent et grand vignoble qu'envient ses voisins, gardât ses vins chez lui, sans avoir à les transporter à la gare d'Ardon et encore de l'autre côté de la Lizerne.

On ne doute pas que la création d'une cave coopérative à Chamoson n'est pas pour faire plaisir à nos voisins d'Ardon. Mais pourquoi ne feraient-ils pas comme nous, c'est-à-dire se réjouir que deux caves se construisent et que les intérêts des propriétaires soient de ce fait encore mieux sauvegardés ?

Saluons donc ensemble les deux caves futures.

Comme autres conditions, nous notons également la fourniture minimum de 500,000 litres de vin et l'approbation des plans par le Département de l'Intérieur. L'on ne voit donc rien, absolument rien, qui pourrait s'opposer au projet d'une cave coopérative à la gare de Chamoson, où l'on n'aurait que l'embarras du choix pour trouver un emplacement approprié.

Il y a lieu d'espérer que les mêmes personnes qui ont bien voulu prendre l'initiative de la dernière assemblée qui mit aux prises MM. Défayes et Luisier d'une part et M. Ed. Giroud de l'autre, voudront bien continuer leur utile besogne en tenant compte de ces vœux, lesquels sont ceux de toute la population.

Espérons aussi que la nouvelle assemblée verra se constituer un comité régulièrement formé et capable de mener à bien une entreprise dont le but seul doit suffire pour convaincre chacun de son utilité et de sa nécessité.

Par l'édification d'une cave coopérative à Chamoson, nos vins ont tout à bénéficier et gagner en réclame. Puis, il y a encore maints autres avantages, comme de gagner du temps quand dans une période il faudrait déjà se multiplier, il y a aussi les impôts pour la commune comme aussi de l'occupation pour quelques-uns, etc.

Puis la gare de Chamoson n'a-t-elle peut-être pas encore coûté assez cher pour qu'on la considérât déjà comme quantité négligeable ?

Jean des Vignes.

Ski militaire

Le septième concours de ski des troupes valaisannes, qui avait été annoncé pour les 16-17 janvier aux Mayens de Sion, est renvoyé à une date ultérieure, vu l'insuffisance de neige.

Empoisonneurs de rivières

Des pêcheurs sédunois ont remarqué, ces jours passés, qu'une certaine quantité de poissons gisaient dans les anses du Rhône, entre les « épis » ou brise-courant. Certains d'entre eux étaient d'une respectable grosseur. Il est probable qu'ils ont été empoisonnés, il y a quelque temps déjà. Les dégâts entre Sierre et Sion paraissent considérables. Le service cantonal de la pêche a ouvert une enquête.

Sion

Le bal des Entremontants

Le bal des Entremontants est chaque année un des bals les plus gais et où l'on s'amuse le mieux. Cette année il sera donné le 16 janvier dans la belle salle de l'Hôtel du Cerf.

Entremontants, retenez la date du 16 janvier, samedi prochain, et venez nombreux fêter dans une joyeuse soirée le beau district d'Entremont.

Bagnes

Accident

L'autre jour, M. Kaiser, chef d'usine de l'Energie Ouest suisse à Champsec, 30 ans, marié, sans enfants, a fait un faux pas, a glissé sur le verglas, sur une certaine distance, et est venu malheureusement s'abattre contre un poteau. Il a été relevé avec la mâchoire brisée, des côtes cassées et une perforation du poumon. Grâce aux soins de M. le Dr Selz, appelé aussitôt, l'état du blessé est aujourd'hui heureusement aussi satisfaisant que possible.

Finhaut

L'assemblée primaire de Finhaut a rejeté par 75 voix contre 15 une convention relative au rachat par les C. F. F. de l'énergie électrique (50 % pour l'éclairage et 20 % pour l'installation et les lampes gratuites).

Le « statu quo ante » subsiste donc, soit la fourniture du courant à forfait.

St-Gingolph

Dimanche a eu lieu l'assemblée de la Société de sauvetage du Lac Léman. La Société de St-Gingolph compte 112 sociétaires. Le Comité a été élu comme suit : Président : André Chaperon ; vice-président : Christin Meinrad, fils ; secrétaire : Duchoud Ulysse ; trésorier : Nicoud Lucien ; vérificateurs des comptes : Borcard Simon, Boch René ; membres : Zinoni François, Chaperon Romain et Chaperon Léopold.

Léopold Chaperon a été également nommé directeur des équipes.

MARTIGNY

Attention

Les membres de l'Harmonie municipale sont avisés que les répétitions auront lieu cette semaine comme suit : **Mardi** (au local), **mercredi** et **jeudi** (au **Casino Etoile), vendredi** (au local).

Le concert radiodiffusé ayant lieu samedi, tous les membres sont priés d'être présents à toutes les répétitions.

Dans l'aviation

M. Charles Gonset, avocat à Lausanne, fils de M. Gonset, commerçant à Yverdon— et dont Martigny possède une succursale — vient de passer avec succès les épreuves d'aviateur sportif à l'aérodrome de la Blécherette, à Lausanne.

Vélo-club « La Tour », La Bâtiaz

Le Vélo-Club de La Bâtiaz a tenu son assemblée annuelle vendredi 8 janvier et a renouvelé son comité comme suit :

Président : Emery Adrien ; vice-président : Chappot Alfred ; caissier : Ernest Claivaz ; secrétaire : Giroud René ; membres adjoints : Vitschard Georges, Pillet Jean ; vérificateurs des comptes : Favre Ernest et Délez Léonce.

Vélo-Club « Excelsior », Martigny-Bourg

Mercredi : **assemblée générale** au local habituel, à 20 h. 30.

Logique enfantine

On montre à une petite fille les animaux empaillés du Musée d'histoire naturelle.

— J'en 'ai assez, maman, allons voir maintenant les animaux « dépaillés ».

EN SUISSE

La proposition des jeunes radicaux suisses de réduire le budget militaire de 25 %

L'agence *Respublica* apprend que le président du Groupe radical des Chambres fédérales présentera à la prochaine réunion de ce groupe les revendications formulées par les jeunes radicaux suisses en ce qui concerne une réduction du budget militaire de 25 %. Selon toute probabilité, le groupe refusera l'entrée en matière jusqu'au moment où la commission spéciale d'experts chargée de présenter un rapport au département militaire fédéral sur les possibilités de réduire les dépenses de l'armée sans amoindrir ses capacités de défense aura terminé ses travaux et déposé son rapport. On sait que ce rapport sera soumis par M. Minger au Conseil fédéral à l'intention des Chambres fédérales. La réduction du budget militaire en Suisse est pour les radicaux une question très épineuse que les vieux parlementaires voudraient à tout prix laisser dormir dans les tiroirs des bureaux. On craint un peu, par des discussions sur le terrain de l'armée, de favoriser une recrudescence de membres dans le parti socialiste.

Pour la création d'une université romande

Un comité d'initiative se constituerait

De Genève arrive la nouvelle qu'un comité d'initiative où seraient représentés des éléments de tous les cantons romands se formerait dans le but de rechercher les avantages et les possibilités d'une université romande pour les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et aussi le Jura bernois. Il est peu probable que ce comité puisse surmonter les énormes difficultés qui ne manqueront pas de surgir. Citons-en deux pour commencer. Celui qui connaît la politique de l'ancien conseiller national et conseiller aux Etats Georges Python de Fribourg, sait qu'à aucun prix Fribourg n'abandonnerait son université catholique pour se fusionner avec une université romande. Une deuxième difficulté du même ordre, mais pour d'autres sentiments, jamais — et cela nous pouvons l'affirmer d'une façon la plus catégorique — les Vaudois n'abandonneront une parcelle de leur université. Celui qui arrivera à obtenir des Vaudois la cession d'une parcelle même la plus infime de leur autonomie cantonale n'est pas encore de ce monde. L'idée qu'il y a en Suisse romande trop d'universités a été soulevée au Grand Conseil de Genève par M. Gottret, député catholique chrétien-social. Evidemment, le Jura bernois ne pourrait qu'y gagner. Les questions d'enseignement de la langue française à l'université de Berne ne se poseraient plus comme elles se posent aujourd'hui.

Ne sautez pas sur un train en marche

Pour tout au monde, ne sautez pas sur un train en marche. De nos jours, les locomotives électriques démarrent à une trop grande vitesse pour qu'on puisse se hasarder à cet exploit sportif. La témérité des voyageurs a causé en un an 150 accidents dont 7 ont été mortels. Il arrive encore toujours malheur aux personnes qui franchissent les voies interdites, qui tombent de la plate-forme des voitures ou qui se penchent hors des fenêtres en cours de route.

Les C. F. F. facilitent les sports

BERNE *(Respublica)*. — Le nombre des skieurs à qui les billets de sport d'hiver des C. F. F. facilitent l'accès des régions neigeuses croit d'année en année. Les gares des C. F. F. ont délivré l'hiver passé 300,000 billets de sport, au moyen desquels on peut donc, pour le prix d'une simple course, se rendre à destination et rentrer chez soi. Pendant l'hiver 1931-1932, ces billets auront un avantage de plus : on pourra les utiliser pour le retour jusqu'au lundi soir.

L'Allemagne refuse de payer

Dans une déclaration au représentant de l'agence Wolff, le chancelier Bruning a affirmé qu'un doute quelconque au sujet de l'attitude de la délégation allemande à Lausanne n'était guère possible.

« Il s'agit maintenant, a-t-il dit, pour toutes les puissances intéressées, de tirer les conclusions finales du rapport établi par le comité des experts de Bâle. Ce rapport montre également **l'incapacité réelle de l'Allemagne d'effectuer des paiements pour les réparations.** »

Arboriculture fruitière

Travaux de saison. — Ils consistent en différentes opérations, déjà développées isolément dans nos articles précédents, mais que nous jugeons utile de rappeler puisqu'elles doivent s'exécuter pendant le repos de la végétation. Il faut qu'au départ de cette végétation, nos arbres soient parés, alimentés et traités, c'est-à-dire prêts à végéter comme nous le désirons.

Nous aurons à considérer ici les **plantations anciennes** en rapport puis **celles en formation** ou en perspective. Pour les premières, la **toilette annuelle** est de rigueur ; si elle est faite régulièrement, elle se résume en une simple suppression de la végétation annuelle inutile. Par contre, si elle a été négligée, **l'éclaircissage ou l'égalage s'impose,** ceci en supprimant les branches superflues. En Valais, de par nos conditions de milieu, la végétation de nos arbres a tendance à être plus ramassée et plus fournie qu'ailleurs ; nos couronnes, livrées à elles-mêmes, sont trop denses, trop touffues ; il faut faire en sorte que l'air et la lumière puissent y pénétrer, car l'hygiène de l'arbre comme celle de l'individu exige ces deux agents. Les couronnes trop denses laissent supposer par suite d'ombrage, un manque d'évaporation, donc un milieu humide prédisposant à l'infection, aux maladies. Chez les abricotiers, ce sera fréquemment la cause de l'état crevassé et verruqueux des fruits ; on a pu s'en convaincre lors de la récolte 1930 soumise aux intempéries ; les fruits provenant de couronnes aérées furent plus sains et résistèrent mieux que ceux provenant d'une couronne touffue.

Depuis quelques années, une méthode d'élagage dite « Spreng » ou « d'Oeschberg » est vivement discutée et ne rencontre pas l'adhésion générale. Elle consiste en un **rabattage rigoureux,** il s'agit plutôt d'un **rajeunissement,** disons d'une **restauration,** que nous reconnaissons nécessaire dans certains cas, pour ramener à l'état normal un équilibre rompu, une formation défectueuse ou une végétation boudeuse. Jusqu'à plus ample information, nous nous bornerons à exécuter ce qui est élémentaire, **l'élagage simple ;** commençons par là d'abord, et ensuite nous aviserons ; car dans nos vergers, l'élagage même élémentaire est une opération négligée. Pour se rendre à l'évidence de son utilité, il suffit de faire une simple comparaison avec les arbres sous forme naine chez lesquels on exige, pour obtenir une fructification normale, une distance minimum de 30 cm. entre branches charpentières ; en Valais, la Commission d'arboriculture s'est ralliée à 40 cm. Or, si nous jugeons cette distance nécessaire chez les arbres nains, à plus forte raison doit-elle être observée chez les hauts-vents. Donc élaguons, car outre l'aération et l'insolation, l'application des traitements sera facilitée et partant leur efficacité plus grande. Elaguons, disons tous les quatre ans, par tranches successives, et rabattons alors partiellement les extrémités des branches trop flexibles, leur rigidité et la tenue générale y gagneront.

Les coupes seront nettes, sans bavures, éviter les chicots et mastiquer. Dans une plaie provenant d'une coupe, nous observons deux faits bien distincts desquels dépend une cicatrisation parfaite :

1. la cicatrisation du pourtour ou zone génératrice ;
2. la conservation saine de la partie ligneuse du milieu (bois).

Si celle-ci se décompose, c'est le début d'un arbre creux malgré la cicatrisation normale. Ceci constaté, logiquement il faudrait mastiquer le pourtour et empêcher la décomposition du bois en le badigeonnant avec du goudron ou du carbolinéum à 50 %.

Lorsque la végétation d'un arbre se manifeste sous forme de nombreux gourmands, apparaissant à l'intérieur de l'arbre, alors que l'extrémité des branches ne végète plus, se dessèche même, cet arbre sera rabattu sévèrement, les gourmands supprimés et on appliquera une fumure abondante. Par la suite, les prolongements serviront à l'établissement d'une charpente nouvelle ; quant aux gourmands, réapparus en quantité, ceux situés à la partie supérieure des branches seront supprimés, en été déjà, et les latéraux pincés à 30 cm., ils deviendront organes de fructification.

Les fumures dites de soutien, de compensation ou de restitution jouent un rôle d'une importance trop ignorée. Grâce à leur emploi, on soutient la végétation et en compensant la matière exportée par une restitution on rend la fructification plus régulière.

Les traitements de plus en plus sont exigés, car leur application devient une condition d'écoulement. Pour en être persuadé,, il suffit de comparer un verger traité avec un qui ne l'est pas. Un « Canada » non traité peut accuser 70% et plus de fruits véreux alors que traité, cette proportion peut être réduite à 5 %.

L'écoulement de l'année 1931, plutôt difficile, a été un indice quant aux variétés à cultiver. L'abricotier reste l'espèce la plus généreuse. Puis, à part « Canada » qui prime, que nous réclame-t-on encore ? **Gravenstein** en masse, Reine des Reinettes, Boscoop et Champagne. Cette dernière, peu répandue, est à l'essai. Franc Roseau, malgré ses qualités, est en régression. Donc **surgreffons** toute variété ne donnant pas satisfaction, à condition toutefois que le sujet présente une vigueur assurée. Gravenstein, Reine des Reinettes et Boscoop exigent des terrains frais, sinon elles tombent prématurément.

Quant aux plantations nouvelles, profitons de l'expérience acquise et évitons de renouveler les fautes commises dans le passé.

Châteauneuf, le 8 janvier 1932.

Station cantonale d'Arboriculture :
C. Benoit.

Sur 100 personnes

25 au moins souffrent des suites de

l'artériosclérose.

Cette maladie débute par des maux de tête et des vertiges, accompagnés d'une rapide dépression morale et d'une faiblesse de mémoire surprenante.

„ADERINE" de l'abbé Heuman

apporte du soulagement et une amélioration sensible. Il est très recommandé de faire une cure d'Adérine une fois par an, car le sang en devient plus liquide. Alors le fonctionnement du cœur est facilité et les vaisseaux sanguins (artères) sont ménagés.

Prix fr. 5.50.

Rayon C Abt. 94

Imprimerie Commerciale Martigny

+ Conseils pratiques +

pour votre corps et votre beauté. Prospectus d'articles cosmétiques sanitaires et hygiéniques. Envoi discret sous pli fermé. Joindre 30 ct. pour frais. Casa Dara, Rive, 430, GENÈVE

UN MOBILIER 390 fr.

1 grand lit 2 pl., noyer massif, avec belle literie soignée, 1 belle table de nuit, 1 lavabo et glace, armoire, 1 table et tapis, 1 divan, chaises, 1 table de cuisine et tabourets (détaillé). Tél, 31781

Emb. et exp. franco

R. Fessler, av. de France 5, **Lausanne**

Lectrices

Avant de faire vos achats consultez les annonces paraissant dans le journal populaire

Le Rhône

Feuilleton du Journal „LE RHONE" 13

PETITE FÉE

Grand roman d'amour et d'aventures
par GUY DE TERAMOND

— Il n'est venu que la concierge qui a apporté le courrier, répondit l'autre. Je vais le donner à monsieur.

Parmi des prospectus, des journaux et quelques autres lettres, Roger, immédiatement, reconnut l'en-tête de l'usine.

Il saisit la lettre d'un main fébrile, gardant l'espoir qu'elle renfermait un chèque.

Au lieu du chèque, ce furent les quelques lignes qu'avait tapées Annette qui lui tombèrent sous les yeux.

Si la jeune fille en avait adouci charitablement certains termes, elle n'en avait pu modifier la sécheresse de ton et le refus qui accueillait la demande maladroite de Roger.

Celui-ci demeura quelques minutes figé de stupeur.

Le coup était brutal ! S'être bercé d'illusions depuis tantôt vingt-quatre heures, s'être monté l'imagination, avoir versé dans l'optimisme le plus souriant et se trouver maintenant face à face avec la plus rude, avec la plus déplorable des réalités !

Peu à peu la colère s'emparait de lui.

Il en voulait violemment à son père de ce qu'il soupçonnait être une manière de faire pression sur lui et de le forcer à rentrer au bercail.

Si on croyait que c'était par des procédés pareils qu'on le ramènerait !

Lui refuser cette somme infime... L'acculer aux pires moyens de se procurer les sept mille francs qu'il lui fallait...

Il n'allait tout de même pas rompre avec sa maîtresse parce qu'il plaisait à sa famille de se livrer à son égard à une véritable brimade !

Si Zaza s'en allait raconter dans toutes les coulisses de music-hall et dans toutes les boîtes de nuit de Montmartre qu'elle l'avait quitté parce qu'il lui refusait une robe, de quoi aurait-il l'air ?

Sa robe et son manteau, il les lui payerait, dût-il pour cela...

Il s'arrêta net dans son raisonnement, effrayé de la pensée qui lui était venue, qui s'était emparée de lui sournoisement déjà, depuis qu'il avait reçu la lettre... de la pensée qu'il ne repoussait même plus... qui le hantait au contraire de plus en plus pressante, de plus en plus réalisable...

La veille, sans doute, il s'était indigné, à la seule idée de ce que lui proposait Siméon Jude, à commettre un faux.

C'était quelque chose de si inouï qu'il n'avait pas songé que la tentation pût se préciser.

Et voilà qu'elle s'implantait en lui, maintenant, qu'elle s'imposait comme une de ces hantises qui oppressent, auxquelles on résiste encore, mais en sachant bien qu'on finira par leur céder.

Imiter la signature de son père... présenter à l'usurier la traite que celui-ci savait être fausse, mais dont il lui avancerait l'argent puisqu'il savait aussi que d'une manière ou d'une autre il serait payé...

Au fond, que risquait-il ?

Absolument rien.

La traite arriverait à échéance dans deux mois... d'ici là, il aurait eu le temps de trouver l'argent pour la payer. Jamais personne, sauf ce misérable Jude, son complice, l'instigateur du délit, ne se douterait de ce qu'il avait fait.

Il n'était pas le premier !

Le raisonnement de Philippe Abazzi lui revenait à l'esprit et achevait de le convaincre.

L'image séduisante de Zaza le hanta.

Il la revit telle qu'elle était dans le joli désordre du lever à cette heure où d'habitude il était après d'elle, si charmante, si jeune, avec ses cheveux un peu emmêlés.

Il n'avait pas été chez elle depuis deux jours, depuis qu'elle avait reçu l'invitation de Sandowa Pawlona.

Renoncer à elle, jamais !

La voir l'abandonner pour une autre, par scrupule stupide, quand il suffisait de si peu pour la garder, d'un simple geste.

Machinalement, il le fit, le geste.

Saisissant une feuille de papier, il écrivit *Auguste Darvière* en caractères qui imitaient maladroitement ceux de son père.

Il s'exerça, remplit une feuille de ces deux mots et, à onze heures, se dirigeait vers l'avenue Trudaine, vers la demeure de Siméon Jude.

Zaza aurait sa robe et son manteau pour la réception de Sandowa Pawlona...

Les réceptions de la star avaient la réputation d'être parmi les plus éclatantes.

La belle actrice avait le goût de ces fêtes rares où l'on dépense sans compter pour prodiguer à ses amis la joie d'un spectacle d'art charmant ou splendide, d'un cadre unique et de détails sans cesse inédits.

Il était bien rare qu'une soirée chez la Sandowa ne réservât pas à ses invités quelque surprise féerique, et on prétendait que c'était à cela que passait le plus clair des fortunes qu'elle dispersait avec une prodigalité de femme qui laisse couler l'or à pleines mains.

Sous une tunique étincelante qui dessinait les longues lignes de ses formes parfaites et mettait l'éclat de sa lumière autour de la blancheur de son teint, de ses bras, de ses épaules, elle recevait ses hôtes, plus ensorcelante que jamais avec ses yeux immenses où passaient sans s'y fixer toutes les couleurs, toute les splendeurs qu'il réflétaient.

(A suivre.)

— Votre ami me fait l'effet d'être un type joliment indolent.

— Indolent ? Je vous crois. Quand il est en voiture, il passe volontairement sur une bosse chaque fois qu'il veut faire tomber la cendre de sa cigarette !!

Attention • Attention

NOTRE DEVISE

Marchandises toujours nouvelles! Stock toujours sain!

Nous offrons à partir de mercredi, dès 14 heures, les articles suivants:

Pantoufles pour Dames Saut de lit No 36/42 — **95**

Pantoufles Hommes poil de chameau No 40/46 — **3.80**

Pantoufles montantes pour Dames, en feutre gris bout cuir No 36/42 — **4.80**

Pantoufles Hommes montantes 1 boucle poil chameau No 39/46 — **5.80**

Pantoufles Dames drap noir claqué cuir une boucle No 36/42 — **7.80**

Souliers enfants 18 à 26, bride et richelieu, box noir et brun — **3.80**

5.80

Souliers enfants 27 à 35, bride et richelieu, box noir et brun — **7.80**

Pour Carnaval Bride et décolleté, lamé or et argent, talon Louis XV No 36/42 — **3.80**

Pour Dames Fantaisie, talon Ls XV et bottier — **5.80**

Pour Dames Chevreau, noir, brun, vernis, daim — **7.80**

Pour Dames Article de luxe en box, noir, brun, vernis et daim — **9.80**

Pour dames Article de grand luxe, qualité supérieure, cousu trépointe — **11.80**

Pour Messieurs Paires isolées, bottines et richelieu No 40/47 — **13.80**

Pour Messieurs Richelieu, boxcalf, brun et noir cousu trépointe No 40/46 — **16.80**

Pour Messieurs Souliers de travail sans couture bon ferrage — **14.80**

Pour Messieurs Souliers de travail sans couture tout empeigne, bon ferrage — **17.80**

Pour Messieurs Soul. de travail coupe militaire, tout empeigne naturel, avant-pied doublé peau, ferrage ordonnance — **19.80**

Incroyable! **Bottines Messieurs,** box noir, doubles semelles, **garanti tout cuir,** No 40/47 — **14.50**

Incroyable! Bottines box, derby, 2 semelles, garanti tout cuir, **entièrement doublé peau,** 40/47 — **16.80**

Un coup d'œil s'impose à nos vitrines spéciales!

Expédition contre remboursement
Pas de choix

Chaussures Löw S. A. Martigny

Téléphone 320
Avenue de la Gare

Il y a quelque chose à gagner

avec les machines à tricoter **Dubied**. Elles vous permettent de fabriquer les plus beaux vêtements tricotés. Examiner la chose et demandez le prospectus R. M. qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

(Apprentissage gratuit, facilités de paiement).

Ed. Dubied & Cº S. A.
Neuchâtel

Vin rouge

ON ACHÈTERAIT

500 à 1000 litres de **vin rouge**. Si possible en échange d'une motocyclette neuve, première marque suisse. Faire offres sous chiffres A. N. 85 au bureau du journal Le Rhône Martigny.

A.-Jos. Bruchez
Architecte

a ouvert un bureau à **Martigny**
(Avenue de la Gare) Tél. **140**

et à **Sion**
(chez Dr Jos. Germanier)

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH FRÈRES & Cie SION

CHIC - QUALITÉ - PRIX INTÉRESSANTS
Nos représentants à Martigny: — Tél. 69

M. M. MORET FRÈRES
AMEUBLEMENTS, MARTIGNY-VILLE

Eugène TISSOT
HORLOGER DIPLOMÉ
MONTHEY

Horlogerie — Bijouterie — Optique
Rhabillage de tous genres de montres
Polissage de services d'Hôtel
Travail prompt et soigné. Prix modérés

Utilisez pour tous travaux de mineurs la

POUDRE NOIRE

Vous en serez satisfaits

En vente au prix de **Fr. 2.80 le kg.** dans les débits de poudre patentés désignés ci-bas:

Martigny:	Arlettaz Edouard, épicerie
	Faisant Emile, armurier
	Lugon Ernest, épicerie
St-Maurice:	Amacker Joseph, fers
Monthey:	Donnet Octave, fers
Sembrancher:	Goy, Paccolat & Cie, fers
Orsières:	Lovisa-Vernay V, négociant
Saxon:	Veuthey Alfred, fers
Sion:	Pfefferlé Léon, fers
Sierre:	Rey Adolphe, négociant

Poudrerie Fédérale, Aubonne

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à terme et à vue

CARNETS D'ÉPARGNE

Toutes opérations de banques

Viande de cheval et saucissons à bon marché

Viande pour saucissons, sans os, le kg. **1.90** **Quartiers** de 1re qualité, sans os, le kg. **2,—**. Morceaux gras, pour saler le kg. **1.50**. Viande fumée, comme du lard maigre le kg. **2.—**. Viande fumée, à manger crue, belle marchandise, sans os, le kg. **3.20**. Saucisses de campagne, se conservant bien le kg. **2.80**. Mortadelle et saucisse de Lyon le kg. **2.20** Grands Schublings de St-Gall par paire **1.—**. Salami et saucisses à manger crus le kg. **4.—**. Gendarmes, Cervelas, Emmentaler, par paire **0.30**. Saucisses au cumin, par paire, **0.20**. Salametti par paire **0.50**.

Envoi contre remboursement

Pour envois de 10 kg., la moitié du port sera remboursé

Boucherie Chevaline, M. GRUNDER, Metzgergasse 24, Berne

Exigez le nom Wander sur l'enveloppe.

Le mieux pour Raclettes, fondue, etc.

Fromages Tout gras, de montagne, 5-15 kg. fr. 2.40
Tout gras, par meule 20-25 kg. à 2.30
1/4 gras, savoureux, 5-15 kg. à 1.40-1.80. Maigre 6-15 %, 1.20-1.40. Marchandise propre et bonne.

J. Schelbert-Cahenzli, FROMAGES, **Kaltbrunn,** (Ct de St-Gall) Maison fondée en 1883

Jusqu'à fr. 600.-- de GAIN MENSUEL

On demande partout des personnes actives des deux sexes et de n'importe quelle profession. Bonne occasion pour personnes désirant s'établir à leur compte. Occupation principale ou accessoire, durable et agréable.

Offres à case postale 1242, Riehen 4, près Bâle.

AVIS

Voulez-vous être sûr d'avoir **rasoirs, ciseaux, couteaux,** etc. **bien aiguisés,** adressez-vous au Salon de coiffure pour Dames et et Messieurs

A. RIEDWEG
Martigny-Gare

A vendre des lames de rasoirs.

Occasion, à vendre un joli

traineau

ainsi qu'un bon **char** occasion No 13, chez Charles Roduit, maréchal, Martigny.

ON CHERCHE pour ménage soigné une

Jeune fille

sachant faire la cuisine. Ecrire sous chiffre Z. A. 16, au bureau du journal „*Le Rhône*".

Occasion

MACHINE A ECRIRE

portable, état de neuf **à vendre**, à un prix exceptionnel. S'adresser l'Imprimerie J. Pillet. Martigny.

Payable par acompte

Avis

LA BOUCHERIE
G. Marmillod, Vevey
offre belle

GRAISSE

de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.80 le kilog. Envois contre rembours.

Jeune FILLE

17-18 ans est demandée pour le ménage. - Ecrire à Mme Fontana, Rue des Granges 17 Payerne.

Leçons
français-anglais

Mme GIROUD, instit.
Martigny.

Lisez attentivement les annonces de ce numéro.